

Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1950

Auteur : Elsen, Claude (1913-1975)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Elsen, Claude (1913-1975), Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1950, 1950-07-31.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 20/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15998>

Copier

Information sur la lettre

Date 1950-07-31

Date sur la lettre 1950

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 20/01/2023 Dernière modification le 28/11/2025

jeudi soir [1950]

Cher Jean Paulhan,

Ci-joint : - note sur L.P. Guigues, et son manuscrit ;

- le "Supplée" ;

- un écho des "lettres françaises", où il est question de vous (surtout) et de moi (par racroc). Me voici devenu "Madame" Claude Elan. Quels avatars comartrai-je encore, grands Dieux ?

x

Bien entendu, je ne leur réponds pas, - même pour préciser mon sexe. Mais il est amusant qu'ils avouent ainsi que J.P. les gêne (en soulignant qu'il n'est "malheureusement" pas un mythe).

x

Je reçois une lettre de l'imprimerie Lang, me mettant en demeure soit d'y rentrer immédiatement, soit d'envoyer "par retour du courrier" un certificat d'arrêt de travail dans les règles (qui m'imposerait, sans se borner à la recommander, un arrêt de travail d'une durée précise : c'est plus que ne le veut faire mon médecin, homme scrupuleux).

Cette situation ne pouvant se prolonger indéfiniment (ce qu'elle risquerait de faire), ne pouvant moi-même demander périodiquement à un médecin des certificats de complaisance pure, je

renneth donc ma démission. Etant favorablement
entendu qu'en cas d'embarras ou de
besoin, dans quelques mois, ils referont
appel à moi.

Je reste bien entendu au Syndicat des
correcteurs : c'est une précaution matéri-
elle et une "couverture" morale, en cas
de besoin.

Il me reste à espérer que je ne mourrai
pas de faim après l'été, - mais pour
l'instant, rentrer chez Lang est au-dessus
de mes forces...

Votre ami

Claude Elsey

Vendredi

merci de votre mot,
comme vous voyez, j'avais relevé
l'écho helvétique que vous
consacrez les lettres...

CE